



## Droit bancaire victime de phishing

-----  
Par Mariina

Bonjour,

J'ai été victime de phishing téléphonique d'une personne possédant mes données bancaires et personnelles. Cliente la banque postale celle-ci refuse de me rembourser et me menace d'interdit bancaire car découvert impossible à rembourser. Je veux faire une réclamation que me conseillez vous ?

-----  
Par ESP

Bonsoir

Avez vous apporté la preuve que vous n'avez pas communiqué vos données ?

En effet, une banque peut s'y opposer lorsque que ces débits sont consécutifs à une négligence du client qui aurait répondu à un mail douteux en communiquant ses coordonnées bancaires.

LIRE. ici

[url=https://www.quechoisir.org/actualite-phishing-le-remboursement-n-est-pas-automatique-n54285/]https://www.quechoisir.org/actualite-phishing-le-remboursement-n-est-pas-automatique-n54285/[/url]

-----  
Par Mariina

Bonjour merci pour votre réponse, je ne peux pas apporté la preuve que je n'ais pas communiquer mes données car cela c'est passé par téléphone. J'ai dans un premier temps reçu un SMS de sécurité m'informant d'un achat avec le montant . Ensuite la personne ma contactée par téléphone ce faisant passer pour le responsable de la banque des fraudes. Il me demande si je suis bien en possession de ma carte ce que je vérifie et me donne les 4 derniers numéro ainsi que mon nom adresse mail etc . Il me dit que des opérations sont en cours de certains montants me les donne ainsi que le code de sécurité reçu sur un SMS auparavant pour me mettre en sécurité je reçois un nouveau SMS et il me dit vouloir bloquer les opérations et me demande de lui communiquer le code . Après pas mal de questions de ma part je fini par le croire et lui transmettre je reçois un nouveau code j'ai alors compris j'ai immédiatement fait opposition à ma carte bancaire. Appeler dans la minute qui suit la banque postale pour leur demander de bloqué cette opération ils m'ont dit ne pas pouvoir bloquer un achat bancaire . Le montant était de 1188,99 euros je leur ai donné ainsi que l'acheteur qui était Darty.com. ils m'ont affirmé par téléphone ( appel enregistré) que ça ne passera pas car mon découvert autorisé est de 300 euros. 2jours plus tard l'opération passe le service recouvrement me contacte avec des menaces de rembourser malgré la fraude expliquer.j'ai déposer plainte et contesté l'opération . J'ai joint ma plainte a la contestation . Ils m'ont répondu en me refusant le remboursement . Qu'est ce que je peux faire ?? En vous remerciant sincèrement .

Cordialement .

-----  
Par Mariina

Je précise qu'aujourd'hui ils m'ont laissé 7 jours pour rembourser le découvert . J'ai un enfant ne travaille pas mon mari est au chômage partiel ils me menacent d'interdit bancaire . Je ne sais plus quoi faire .

-----  
Par ESP

Bonjour

C'est bien ce que je pensais, les arnaqueurs sont très convaincants.

Cela est sensiblement différent de ce que vous disiez au départ...

J'ai été victime de phishing téléphonique d'une personne possédant mes données bancaires et personnelles.

Il vous reste la possibilité de confier votre défense à un avocat.

Compte tenu d ce que vous me dites, vous avez peut-être droit à l'aide juridictionnelle.